



## COMMUNE DE BEAUSSAULT.

### PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2025

Le Maire ouvre la séance à 19h25. Deux membres sont absents : Félix Vander Brigghe et Nathalie LEGRAND. Le quorum est cependant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Bruno Renier est désigné comme secrétaire de séance.

#### 1. Approbation procès-verbal réunion du 14 avril 2025

Après modification d'une erreur matérielle, le procès-verbal de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

#### 2. SDE76 : raccordement caméras

Lors du précédent conseil il avait été décidé de demander au SDE76 une alimentation électrique pour le raccordement des caméras sur les candélabres rue principale, le SDE a répondu ne pas prendre en charge ces raccordements par conséquent la commune le fera par ses propres moyens vu que les candélabres sont propriété de la commune.

#### 3. Vote taux taxe aménagement au 1<sup>er</sup> janvier 2026 (Délibération 21/2025)

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, le Conseil Municipal décide de ne pas modifier le taux de 2% et souhaite continuer d'exonérer à 100% les abris de jardin, les serres de jardin destinées à un usage non professionnel dont la surface est inférieure ou égale à 20m<sup>2</sup>, les pigeonniers et colombiers soumis à déclaration préalable.

#### 4. Décision modificative (délibération 22/2025)

Un écart de 1€ c'est glissé dans la reprise des résultats de la section de fonctionnement lors du vote du budget la commune doit donc prendre cette décision modificative du budget des recettes de fonctionnement en prenant 1€ au 002 et en les ajoutant au 7035/70. A la demande de la trésorerie, il faut également ajouter 4504€ au 673/67 et les retirer au 615228/011.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour ces modifications d'inscriptions budgétaires.

#### 5. Demande de subvention Terres de Jim (délibération 23/2025)

La commune a reçu un courrier de demande de subvention de l'association « les terres de Jim Normandie » pour leur grande fête agricole en plein air des 12, 13 et 14 septembre 2025.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de ne pas donner de subvention (7 voix contre et 1 abstention)

#### 6. Numérisation des actes d'état civil (Délibération 24/2025)

La com-com propose une commande groupée de numérisation des actes d'état civil, un devis a donc été proposé par la société Numérize. La commune a tout de même demandé un devis à la société Adic.

Après discussion, la commune retient à l'unanimité l'offre de la société Numérize pour un montant de 1650€ HT soit 1980€ TTC. Avec cette société, les registres seront numérisés au sein de la mairie en une journée.

#### 7. Questions et informations diverses

. Permis de construire LCJ D'Hont : la commune a saisi la CDPENAF comme prévu et a reçu une réponse négative car la commune est en carte communale et seules les communes en RNU peuvent solliciter la CDPENAF.

Donc aucune dérogation ne peut être donnée.

. La pose d'enrobé est terminée depuis la semaine passe à Beaumont

. Un conseiller fait remarquer qu'il faut mettre du cailloux sur les rebords de l'Impasse des Cornets au bout du chemin noir car ça se creuse sûrement dû au demi-tour des camions de collectes d'ordures ménagères.

. Pour la maintenance de l'assainissement de la salle il faut demander un devis à la société Damade et à GHTP.

. Un conseiller informe qu'un carreau de l'abribus de Grattennoix est cassé, il faudrait le retirer.

. Le Conseil Municipal souhaite ouvrir un poste de vacataire pour remplacer les agents à la salle cet été (états des lieux des locations, ménage...), de plus amples informations seront demandés au CDG76 pour la prochaine réunion.

. Le bornage au bois de Beaumont a été fait par et avec M. Auvray et son géomètre. Une petite pointe de terrain communal se trouve chez M. Auvray, il souhaiterait acheter cette parcelle. Cette demande sera soumise à la commune et au CCAS lorsque le géomètre aura donné la surface exacte.

. Pour rappel Pierres en Lumières à lieu ce samedi 17 mai à partir de 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne posant de question, la séance est levée à 21h00

PV arrêté à la séance du 27.06.2025

Le Maire,  
Laurent FOURNIER

Le secrétaire de séance,  
Bruno RENIER